



Classification POC - Festival



GROUPES	Séries		J (Jeunes) = (oiseaux bagués de l'année)
	Jeunes	Adultes	A (Adultes) = (oiseaux bagués avant l'année du concours)
C01 NORMALES	C01/1	C01/1a	VERT
	C01/2	C01/2a	BLEU*
	C01/3	C01/3a	GRIS*
	C01/4	C01/4a	GRIS-VERT
C02 OPALINES	C02/1	C02/1a	OPALINES SÉRIE VERTE (VERT + GRIS-VERT)
	C02/2	C02/2a	OPALINES SÉRIE BLEUE (BLEU + GRIS)*
C03 FACTEURS FONCÉS y compris opalines	C03/1	C03/1a	VERT FONCÉ - VERT OLIVE
	C03/2	C03/2a	COBALT - MAUVE*
	C03/3	C03/3a	VIOLET*
C04 CINNAMONS	C04/1	C04/1a	NORMALES CINNAMON SÉRIE VERTE (y compris facteur foncé)
	C04/2	C04/2a	NORMALES CINNAMON SÉRIE BLEUE (y compris facteur foncé)*
C05 OPALINES CINNAMONS	C05/1	C05/1a	OPALINE CINNAMON SÉRIE VERTE (y compris facteur foncé)
	C05/2	C05/2a	OPALINE CINNAMON SÉRIE BLEUE (y compris facteur foncé)*
C06 DILUTIONS	C06/1	C06/1a	AILES GRISSES / AILES CLAIRES SÉRIE VERTE
	C06/2	C06/2a	AILES GRISSES / AILES CLAIRES SÉRIE BLEUE*
	C06/3	C06/3a	DILUEES*
C07 PIES	C07/1	C07/1a	PIES DOMINANTES (y compris facteur foncé, cinnamon, opaline et masque jaune)
	C07/2	C07/2a	PIES RÉCESSIVES (y compris facteur foncé, cinnamon, opaline et masque jaune)
C08 UNICOLORES y compris M.J.	C08/1	C08/1a	LUTINOS + ALBINOS
	C08/2	C08/2a	PERLÉES DOUBLE FACTEUR
	C08/3	C08/3a	YEUX NOIRS
C09 PERLÉES & AILES EN DENTELLE	C09/1	C09/1a	PERLÉES SÉRIE VERTE (y compris facteur foncé, opaline & cinnamon)
	C09/2	C09/2a	PERLÉES SÉRIE BLEUE (y compris facteur foncé, cinnamon, opaline et masque jaune)
	C09/3	C09/3a	AILES EN DENTELLE (jaune, blanc et masque jaune)
C10 CORPS CLAIRS	C10/1	C10/1a	CORPS CLAIRS DU TEXAS (toutes couleurs et mutations)
	C10/2	C10/2a	CORPS CLAIRS DE EASLEY (toutes couleurs et mutations)
C11 AUTRES MUTATIONS	C11/1	C11/1a	FALLOWS
	C11/2	C11/2a	BLACKFACE
	C11/3	C11/3a	BLACKWING
	C11/4	C11/4a	HUPPEES
	C11/5	C11/5a	HAGOROMOS
	C11/6	C11/6a	AUTRES (Ardoisées, anthracite, saddleback etc., nouvelles mutations)
C12 COUPLES	C12/1	C12/1a	COUPLES DES GROUPES C1 à C5
	C12/2	C12/2a	COUPLES DES GROUPES C6 à C11
C13 STAMS	C13/1	C13/1a	STAMS DES GROUPES C1 à C5
	C13/2	C13/2a	STAMS DES GROUPES C6 à C11

* : y compris masque jaune

ASSOCIATION FRANÇAISE DE L'ONDULÉE

- CLASSIFICATION POP-

Faire figurer votre classe d'éleveurs : DÉBUTANTS, CONFIRMÉS, EXPÉRIMENTÉS, CHAMPIONS
sur la feuille d'engagement "CONCOURS" (en haut à droite)

GROUPES	Séries		J (Jeunes) = (oiseaux bagués de l'année)
	Jeunes	Adultes	A (Adultes) = (oiseaux bagués avant l'année du concours)
1 NORMALES	<i>Aucun oiseau à facteur foncé ou/et cinnamon ne doit être engagé dans l'une des séries de ce groupe</i>		
	01/1	01/1a	NORMALE VERT
	01/2	01/2a	NORMALE BLEU
	01/3	01/3a	NORMALE GRIS
	01/4	01/4a	NORMALE GRIS VERT
2 OPALINES	<i>Aucun oiseau à facteur foncé ou/et cinnamon ne doit être engagé dans l'une des séries de ce groupe</i>		
	02/1	02/1a	OPALINE VERT
	02/2	02/2a	OPALINE BLEU
	02/3	02/3a	OPALINE GRIS
	02/4	02/4a	OPALINE GRIS VERT
3 FACTEURS FONCÉS	<i>Aucun oiseau cinnamon ne doit figurer dans ce groupe</i>		
	03/1	03/1a	NORMALE VERT FONCE - VERT OLIVE
	03/2	03/2a	OPALINE VERT FONCE - VERT OLIVE
	03/3	03/3a	NORMALE BLEU-VIOLET - COBALT - MAUVE
	03/4	03/4a	OPALINE BLEU-VIOLET - COBALT - MAUVE
	03/5	03/5a	NORMALE VIOLET
	03/6	03/6a	OPALINE VIOLET
4 CINNAMONS NORMALES y compris F. Fonc.	<i>Les oiseaux Cinnamons et à facteur foncé sont à engager dans les séries de ce groupe</i>		
	04/1	04/1a	NORMALE CINNAMON VERT (y compris facteur foncé)
	04/2	04/2a	NORMALE CINNAMON BLEU (y compris facteur foncé)
	04/3	04/3a	NORMALE CINNAMON GRIS (y compris facteur foncé)
	04/4	04/4a	NORMALE CINNAMON GRIS VERT (y compris facteur foncé)
5 OPALINES CINNAMONS y compris F. Fonc.	<i>Les oiseaux Opalines cinnamons et à facteur foncé sont à engager dans les séries de ce groupe</i>		
	05/1	05/1a	OPALINE CINNAMON VERT (y compris facteur foncé)
	05/2	05/2a	OPALINE CINNAMON BLEU (y compris facteur foncé)
	05/3	05/3a	OPALINE CINNAMON GRIS (y compris facteur foncé)
	05/4	05/4a	OPALINE CINNAMON GRIS VERT (y compris facteur foncé)
6 MASQUES JAUNES	06/1	06/1a	MASQUE JAUNE NORMALE TYPE 1 & TYPE 2
	06/2	06/2a	MASQUE JAUNE OPALINE TYPE 1 & TYPE 2
	06/3	06/3a	MASQUE JAUNE NORMALE CINNAMON TYPE 1 & TYPE 2
	06/4	06/4a	MASQUE JAUNE OPALINE CINNAMON TYPE 1 & TYPE 2
	06/5	06/5a	MASQUE JAUNE AUSTRALIEN TOUTES COULEURS (DORE)
7 DILUTIONS y compris M.J.	07/1	07/1a	AILES GRISES
	07/2	07/2a	AILES CLAIRES
	07/3	07/3a	DILUEES
8 PIES AUSTRALIENNES y compris M.J. & F. Fonc.	<i>Les P.A. facteur foncé non Cinnamon doivent être engagés dans les séries 8/1 et 8/2</i> <i>Les P.A. facteur foncé Cinnamon doivent être engagés dans les séries 8/3 et 8/4</i>		
	08/1	08/1a	PIE AUSTRALIENNE SERIE VERTE (y compris facteur foncé)
	08/2	08/2a	PIE AUSTRALIENNE SERIE BLEUE (y compris facteur foncé et M.J.)
	08/3	08/3a	PIE AUSTRALIENNE CINNAMON SERIE VERTE (y compris facteur foncé)
	08/4	08/4a	PIE AUSTRALIENNE CINNAMON SERIE BLEUE (y compris facteur foncé et M.J.)
9 INOS & AILES DENTELLES y compris M.J.	09/1	09/1a	LUTINO
	09/2	09/2a	ALBINO (y compris M.J.)
	09/3	09/3a	AILES EN DENTELLES NORMALE ET OPALINE JAUNE
	09/4	09/4a	AILES EN DENTELLES NORMALE ET OPALINE BLANCHE (y compris M.J.)

Suite de la classification au verso ➔

10 PERLÉES Normales, Opalines et CINNAMONS y compris M.J.	<i>Les Perlées facteur foncé non cinnamon doivent être engagées dans les séries 10/5 et 10/6</i>		
	10/1	10/1a	PERLEE VERT (y compris facteur foncé cinnamon)
	10/2	10/2a	PERLEE BLEU (y compris facteur foncé cinnamon et M.J.)
	10/3	10/3a	PERLEE GRIS (y compris facteur foncé cinnamon et M.J.)
	10/4	10/4a	PERLEE GRIS-VERT (y compris facteur foncé cinnamon)
	10/5	10/5a	PERLEE FACTEUR FONCE SERIE VERTE non cinnamon
	10/6	10/6a	PERLEE FACTEUR FONCE SERIE BLEUE non cinnamon (y compris M.J.)
	10/7	10/7a	PERLEE DOUBLE FACTEUR SERIE VERTE
	10/8	10/8a	PERLEE DOUBLE FACTEUR SERIE BLEUE (y compris M.J.)
11 PIES RÉCESSIVES y compris M.J. & F. Fonc.	11/1	11/1a	PIE DANOISE SERIE VERTE (y compris facteur foncé)
	11/2	11/2a	PIE DANOISE SERIE BLEUE (y compris facteur foncé et M.J.)
	11/3	11/3a	PIE DANOISE CINNAMON SERIE VERTE (y compris facteur foncé)
	11/4	11/4a	PIE DANOISE CINNAMON SERIE BLEUE (y compris facteur foncé et M.J.)
12 CORPS CLAIRS y compris M.J. & F. Fonc.	12/1	12/1a	CORPS CLAIRS SERIE VERTE NORMALES (y compris facteur foncé)
	12/2	12/2a	CORPS CLAIRS SERIE BLEUE NORMALES (y compris facteur foncé et M.J.)
	12/3	12/3a	CORPS CLAIRS SERIE VERTE OPALINES (y compris facteur foncé)
	12/4	12/4a	CORPS CLAIRS SERIE BLEUE OPALINES (y compris facteur foncé et M.J.)
13 AUTRES MUTATIONS y compris M.J. & F. Fonc.	13/1	13/1a	FALLOWS (y compris facteur foncé et M.J.)
	13/2	13/2a	HUPPEES, HAGOROMOS (y compris cinnamon, facteur foncé et M.J.)
	13/3	13/3a	PIES HOLLANDAISES (y compris cinnamon, facteur foncé et M.J.)
	13/4	13/4a	YEUX NOIRS (y compris M.J.)
	13/5	13/5a	ARDOISEES (y compris facteur foncé et M.J.)
	13/6	13/6a	AUTRES COULEURS RARES (y compris facteur foncé et M.J.)
	13/7	13/7a	PERLE DANOIS (nouvelle appellation des danois dominant)
14 COUPLES	14/1	14/1a	NORMALES et OPALINES
	14/2	14/2a	CINNAMONS NORMALES et OPALINES (y compris facteur foncé et M.J.)
	14/3	14/3a	MASQUES JAUNES et PIES AUSTRALIENNES
	14/4	14/4a	FACTEURS FONCES et PERLEES
	14/5	14/5a	AUTRES COULEURS (Dilutions - Inos - Pies Danoises - Corps clairs - Rares)
15 STAMS	<i>Les Stams mâles et femelles sont jugés séparés</i>		
	15/1	15/1a	NORMALES et OPALINES
	15/2	15/2a	CINNAMONS NORMALES et OPALINES (y compris facteur foncé et M.J.)
	15/3	15/3a	MASQUES JAUNES et PIES AUSTRALIENNES
	15/4	15/4a	FACTEURS FONCES et PERLEES
	15/5	15/5a	AUTRES COULEURS (Dilutions - Inos - Pies Danoises - Corps clairs - Rares)

IMPORTANT : Pour bien renseigner votre feuille d'engagement "CONCOURS"

1/- Ne pas omettre d'indiquer votre classe d'éleveur. Par contre, il est inutile d'ajouter le N° de la classe d'éleveur devant les numéros de la série,

Exemples pour un oiseau vert "Débutants" : "Jeunes" 01/1 et pour "Adultes" 01/1a.

2/- Lire attentivement les recommandations en tête de certaines séries de cette classification.

3/- Afin d'être certain de remplir correctement la feuille sans ratures (pour éviter des erreurs de saisie), il serait souhaitable d'établir la liste de vos oiseaux à engager au préalable sur brouillon,

4/- Remplir la partie concernant les frais.

5/- Indiquer, pour information et la prévision du matériel (cages), le nombre approximatif d'oiseaux que vous comptez mettre en classe de vente.

6/- Le paiement des frais d'engagement doit être effectué au plus tard le jour de l'enlogement.

7/- Envoyer le tout à l'adresse et au plus tard à la date indiquée dans le règlement du festival!